



## Refus prise en charge compagnie Tahiti Nui

-----  
Par Madoudoune

Bonjour à toutes et à tous

Je souhaiterais de l'aide concernant un problème de prise en charge de la compagnie aérienne.

En effet, ma belle mère et deux amis ont acheté des combinés train +vol auprès de Tahiti Nui. Lyon Paris en train et vol Paris Papeete.

Départ du train a 8h30 et arrivée prévue 10h30 pour un vol prévu a 12h30.

Départ du train ok mais malheureusement 3 heures de retard à cause des grèves donc arrivée à 14h10 et par conséquent plus de vol. La compagnie Tahiti nui a trouvé un vol 2 jours après mais a refusé de prendre a sa charge l'hôtel et les frais annexes(nourriture taxi....)

Plusieurs questions:

Étant donné que l'achat des billets a été effectué en meme temps (train+air) avec air Tahiti nui n'est ce pas a cette compagnie de prendre en charge les frais liés au retard du train?

Dois je demander le remboursement auprès de la SNCF?

Est il possible de demander des indemnités ?

Novice dans ce genre de procédure y aurait il une âme charitable pour m'aiguiller?

Mille mercis à vous